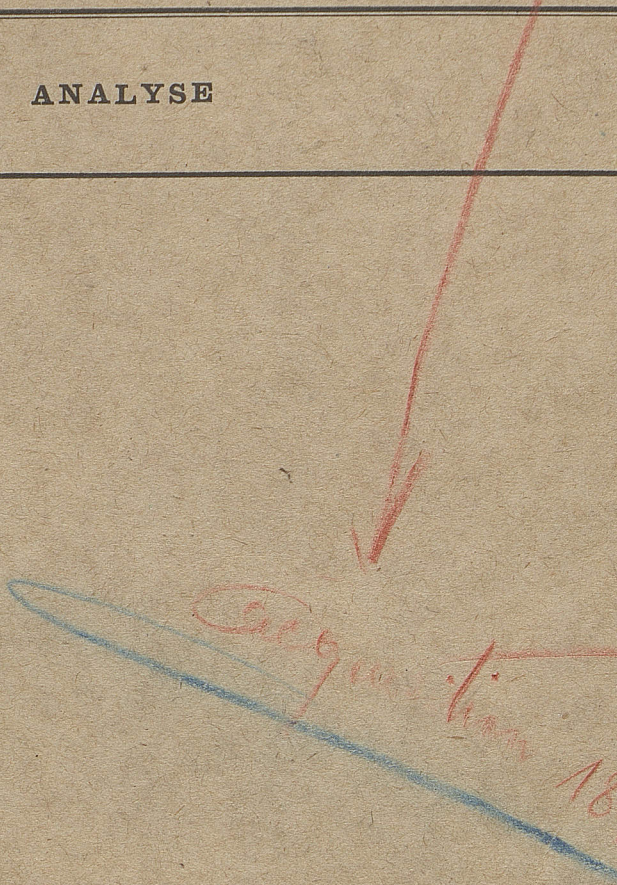


DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE

Dossier *Le Roy*

Op en nent 2. Tandevelden of Ribesa

No 783445

NUMÉRO D'ORDRE	DATE DE LA PIÈCE	ANALYSE
		 Cagou 18

1792 — de Roy, frères,

8.
Tableaux anciens
et
Modernes

Objets d'Art

Rentoilage · Transposition
Parquetage et Restauration

ENCADREMENTS

en tous genres et tous styles

2 et 4 Rue de Ligne

Bruxelles, le 22 ~~Janvier~~ 1899
Novembre

J. Buëso,

Messieurs les Président et Membres
de la Commission Directrice des Musées royaux
de Belgique Doivent

1 Jusepe de Ribera (Espagnol) Apollon écorchant Meursyas.
Toile H. 202 x L. 255

Lavé, dégraisé, fixé certaines parties, ravivé plusieurs
fois les anciens vernis, mastiqué, pointillé et
verni, y compris l'arrangement d'un cadre.
Découpé, restauré, dorure complète or fin 250.00

Total fr. 250.00

Certifié sincère et conforme à la somme de
deux cent cinquante francs.

Vu et approuvé
Ch. Lévy

Vu!
Pour la Commission directrice
Le Président,

Le Secrétaire,

M. L. Van der Linden C. Létis

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

N° 1792

OBJET :

Liquidation de frais
de restauration

ANNEXE 1.

Expédié le

28 9/1899

Sur l'attaché 64 58
du budget de 1898 9.

Bruxelles, le 15 9/1899

Monsieur le Ministre

Des Beaux-Arts

Nous avons l'honneur de
vous faire parvenir, sous ce pli
en double expédition, une facture
du Chef de la restauration du
tableau de Ribera intitulé représentant
"Apollon écorchant Ménétyas", s'élevant
à la somme de Fr. 1250.

Nous vous prions, Monsieur
le Ministre, de vouloir bien en
faire signer la liquidation et
d'agréer l'assurance de notre
haute considération.

Pour la Commission Directrice,
le Secrétaire

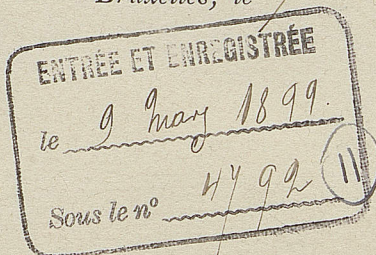
MINISTÈRE
DE
l'Agriculture et des Travaux
Publics.

ADMINISTRATION
DES BEAUX ARTS.

N°

ANNEXE.

Bruxelles, le 7 Mars 1899.



Renvoyé à la Commission directrice
des musées royaux de Peinture par
ministère des approbations requises,
une copie, ci-jointe, du Contrat
qui accompagnerait la lettre du
4 de ce mois, n° 4792.

Pour le Ministre :

Le Directeur.

E. Verlaan

A M^{re} Commission directrice
des musées royaux de Peinture par

Bruxelles

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et Sculpture

DE

BELGIQUE

N^o 4792

OBJET :

Création liquidation de
"fibra"

ANNEXE :

Expédié le

4/2/99

Bruxelles, le

4 May

1899

10

A Monsieur le Ministre

des Beaux arts.

Blonde

M

J'ai l'honneur de vous
faire parvenir, sous ce pli, en triple
expédition, dont deux sur papier libre,
le contrat réglant la cession à
l'Etat du tableau de fibera
représentant Apollon et Marsyas
qui fait l'objet de votre dépêche
N^o 589 du 10 février 99.

Vous joignons avec les de liquidation
sur l'exercice en cours, et en triple
expédition, la déclaration de paiement
de l'impôt de F. 15000., et vous
vous en priez agréer, etc.

Veuillez agréer

Pour la commission directrice :

LE SECRÉTAIRE,

LE PRÉSIDENT,

N^o 4792.

OBJET :

Signature du Contrat
de cession

ANNEXE S.

Expédié le

23

99

Bruxelles, le 2 May 1899.

(9)

A Messieurs J. et A. Lefebvre
pour le Musée M.
M.

Nous avons l'honneur de vous
faire parvenir, sous ce pli et en
triple expédition chacun, la
déclaration de paiement de
Quinze mille francs (15000. ")
montant du prix d'acquisition
du tableau de Libera représentant
Apollon et Marsyas, et le
contrat réglant la cession du dit
tableau aux Musées Royaux de
Peinture et de Sculpture de l'Etat.

Nous vous prions de vouloir bien
nous renvoyer ces pièces, munies de
votre Signature, le plus tôt possible
et d'agréer.

Veuillez agréer

Pour la commission directrice :

LE SECRÉTAIRE,

DÉCLARATION DE PAIEMENT.

Les soussignés déclarent qu'il leur est
 dû par la Commission Directrice des Musées
 Royaux de Peinture et de Sculpture de l'État
 la somme de quinze mille francs, du Chef
 de la session à l'État d'un tableau de
 libéra représentant Apollon et Marsyas
 conformément au contrat en date du 28 oct.
 Bruxelles, le 28 Février 1899.

J. d. Le Roy fier

Vu:

Pour la Commission directrice

Le Président,

Le Secrétaire,

Thibaut Mou

D. Létu

15000.-
Y.

CONTRAT.

7

Entre Monsieur Ed. Fety, Président de la
Commission Directrice des Musées Royaux de Peinture
et de Sculpture de l'Etat, agissant au nom de
la dite Commission et avec l'approbation du
Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics
d'une part et Monsieur J et A Le Roy frères
domiciliés à Bruxelles, rue du Musée 12 d'autre part
Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Monsieur J et A Le Roy frères cèdent aux Musées
Royaux de Peinture et de Sculpture de l'Etat et
pour la somme de quinze mille francs (F. 15000)
un tableau de fibéra, représentant Apollon et
Marsyas.

Le paiement de cette acquisition sera effectué
selon l'usage.

Fait en triple à Bruxelles, le 18 Février 1899.
Les Cédants.

J. A. Le Roy frères

Approuvé

Le Ministre de l'Agriculture et des Travaux Publics

Le Président de la Commission

Fety

MINISTÈRE

DE

l'Agriculture et des Travaux publics.

DIRECTION

DES

Beaux Arts.

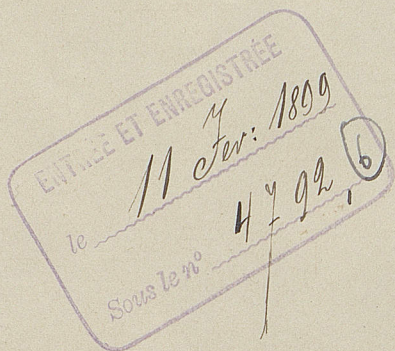
N^o 20589

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

ANNEXE.

SOMMAIRE.

Bruxelles, le 10 février 1899.



Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 4 courant, N^o 4792, j'ai l'honneur de vous faire savoir que vous êtes autorisés à acquiescer de M. L. Le Roy frères pour le prix de quinze mille francs (fr 15000...), en vue de son placement dans les collections de l'Etat, un tableau de Ribera représentant Appolon et Marsyas.

agréé, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre,

Edm. Lambermont

La Commission directrice des musées de peinture et de sculpture de l'Etat

No.

4 2 9 2 5

A. Munn. L. Minch
de Cayenne de T. P. - L.B.K.
L

Votre amour l'honneur et
 l'honneur au maître qui est M
 Le Roy, père, de notre ville,
 est, offert de cœur, pour
 la collection de l'Etat,
 au prix (déjà restitué)
 de 15000 francs le bon
 de l'Etat. Vous en avez
 "Epistol. & Marryer" &
 que le C^o Dⁱ a eu,
 en principe, un avis
 favorable à l'acquisition
 de cet ^{important ouvrage} ~~ouvrage~~.
 L'Etat en question

présent de la Galerie
de l'Institut des Sciences
de Bourbon - Il a fait
part de la vente des ~~Manuscrits~~
~~Manuscrits~~ de Marguerite Salé
marca, à Paris, en
1867 & en l'absence

à Paris, par les collections des Musées
une ~~importante~~ ^{importante} tout
à fait décisive.

~~Manuscrits~~

Pour vos prières, en cas
de décès M. L. Muriel.
de l'Institut des Sciences
de Bourbon - Il a fait
part de la vente des ~~Manuscrits~~
~~Manuscrits~~ de Marguerite Salé
marca, à Paris, en
1867 & en l'absence

à Paris

par les collections des Musées
une ~~importante~~ ^{importante} tout
à fait décisive.

4th 92 14

[illegible]

Brawl of 1899

Ms. L. R. 9. 1. 1. 1.

Notre union personnelle
 n'est pas l'union de
 l'État avec le prince
 et les seigneurs de l'épée
 avec les ministres de la
 justice, et de l'armée
 par les relations de l'État
 et de la religion.
 L'union de l'État
 avec la religion
 n'est pas l'union
 de l'État avec la
 religion, et de l'État
 avec la religion.
 L'union de l'État
 avec la religion
 n'est pas l'union
 de l'État avec la
 religion, et de l'État
 avec la religion.

The accepted *Gentiana*
Gent. hypoxantha *discolor*
discolor 15500 & near

Don't know the source
of the property

Newly P. J. C. D.
L. M.

L. M.

J. & A. Le Roy freres,

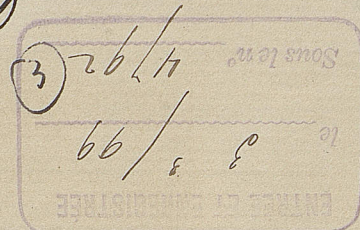
12. Place du Musée.

Tableaux Anciens et Modernes.

Objets D'Art.

Restauration de Tableaux.

Bruxelles, le 2^e Juin 1899



Monsieur
Le Président et Membre
de la Commission directrice des Musées
Royaux de Peinture et de sculpture de Belgique.

Monsieur

En réponse à la demande que nous a
faite Monsieur E. Tan Mom, nous avons
l'honneur de vous informer que le dernier
prix du tableau de Rubens "Apollon et Marsyas"
est de quinze mille francs.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur,
l'assurance de nos sentiments respectueux.

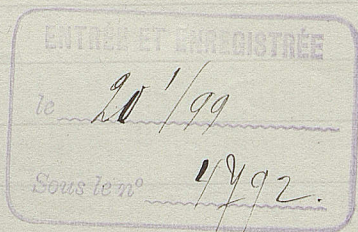
J. & A. Le Roy freres

J. & A. Le Royfères Bruxelles, le 20 Janv. 1899
12, Place du Musée.

Reçu de la Commission
directrice des Musées Royaux de
Peinture et de sculpture de
Belgique Le tableau peint
par Guillaume Van de Velde
Le surné et représentant un
combat naval.

Musées Le 20 Janv. 99

J. & A. Le Royfères



11
J. & A. Le Roy frères,

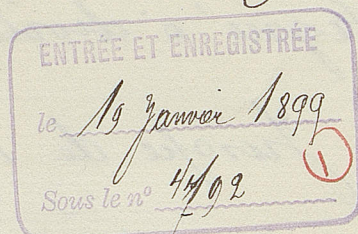
12, Place du Musée.

Tableaux Anciens et Modernes

Objets D'Art

Restauration de Tableaux.

Bruxelles, le 16 Janvier 1899



Messieurs
les Prindout et Membres de la
Commission directrice des Musées Royaux
de Peinture et de Sculpture de Belgique.

Messieurs.

Nous avons l'honneur de vous adresser
à votre examen les deux tableaux, ci-dessous,
dont nous vous proposons l'acquisition pour
la collection de l'Etat.

Guillaume Van de Velde, Le jeune.

Combat naval

Signé en bas à gauche W. v. V.

Ce tableau provient de :

Collection Tanderhrecht. Courvain 1861.

" Pierre Le Roy.

" Marguier de Rhoder. Paris 1868.

" Rhaban Ruhl. Cologne 1876.

Seient au supplément du catalogue raisonné
de Smith Page 763 n° 81.

Le prix de ce tableau est de dix-sept mille
frs.

Ribera. apollon et Manzan.

Signé à droite sur une pierre

Jurise de Ribera espagnol, F. 1687.

Le prix de ce tableau est de dix-huit mille
francs.

Toutelley agréé, Mesmeur, Pâques,
non de nos vœux respectueux.

J. A. C. Roygier.